

22 JUIL. 2021

**ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE
PASTORALE DU 2 JUILLET 2021 AU PALAIS DES SPORTS – ALPE D'HUEZ**

Sont présents ou représentés 33 propriétaires

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 15H00, La présidente propose de voter à mains levées ce qui est accepté par les personnes présentes

ORDRE DU JOUR :

1. Point partenaires
2. Office du Tourisme été 2021, présentation et vote
3. Labellisation espaces naturels sensibles, présentation et vote,
4. Travaux SATA, présentation et vote
5. Gestion des dépôts de terre
6. Modification article 13 des statuts de l'AFP, présentation et vote.
7. Point finances, présentation et vote du budget
8. Questions diverses

1/ POINT PARTENAIRES :

Mathieu Hostache, trésorier du club de parapente AKENE FLY, se félicite de la convention passée avec l'AFP dont le club est satisfait depuis de nombreuses années. Le point soulevé l'an passé concernant le terrain de M. Rolland Roche clôturé par des piquets à 1800 m dans la zone d'atterrissage a évolué. En effet, les piquets durs ont été remplacés par des piquets articulés par M. Rolland Roche qui n'a cependant pas enlevé ces derniers comme il l'avait annoncé lors de la dernière assemblée des propriétaires. Valérie Orcel réitère la position de l'AFP et décline la responsabilité du syndicat en cas d'accident.

Guillaume le nouveau berger qui a remplacé Tony se présente et l'assemblée lui souhaite la bienvenue, un bon été et l'informe qu'elle reste à sa disposition en cas de problème ou de questionnement. Denis Delage demande que lui soit bien communiqué les endroits des événements du type feux d'artifice afin de ne pas effrayer les bêtes.

Mickaël Mesas s'excuse de ne pas être présent car il était retenu ailleurs et demande par la voix de la présidente que les chevaux puissent pâturer dans le secteur de 1800 en bon harmonie avec une tonte raisonnable lors des événements.

2/ OFFICE DU TOURISME ETE 2021 :

I/ PRESENTATION DES EVENEMENTS :

François Badjily informe l'assemblée des événements été 2021 qui auront lieu sur le périmètre de l'AFP cet été. Ceux-ci restent inchangés par rapports aux années précédentes (Mégavalanche, Pic de l'Alpe etc...)

II /TROPHEE DE FRANCE DES JEUNES VETETISTES :

François Badjily présente le Trophée de France des Jeunes Vététistes. Ces compétitions se dérouleront du 2 au 6 août :

- Cross-country (XC), descente (DH), trial et relais en équipe sont les épreuves qui offrent sur 4 jours une vraie diversité de pratiques. Tous les jeunes participent aux épreuves représentant les différentes régions de France avec pour objectif « faire au mieux avec l'espoir être sélectionnés pour le TFJV ». Ce sont 400 pilotes qui sont attendus, garçons et filles, de 11 à 16 ans. Un rendez-vous à ne pas manquer !

François Badjily précise que les tracés seront les mêmes que ceux votés l'an passé en plus courts et que l'organisation sera simplifiée. Il s'agit d'une occupation temporaire des sols avec des aménagements, du balisage, des tontes et du piquetage.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 31
- Contre : 0
- Abstention : 2, M. Rolland Roche et Mme Michèle Sarret représentée par M. Rolland Roche
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise à la majorité la Coupe de France des Jeunes Vététistes.

3/ LABELLISATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES :

« En application de la convention tripartite propriétaires/commune/AFP »

Denis Delage, explique à l'assemblée que la commune d'Huez dans un souci de protection, de sensibilisation et de valorisation de son patrimoine naturel, a décidé de labelliser ses espaces naturels sensibles. Ces zones humides du grand domaine situées à Huez sont, les tourbières de Chavannus, du lac Besson, la tourbière du Rif-Nel et Rocher du Goulet.

Cette adhésion permettra la réunion d'un comité annuel et permettra tout en valorisant le patrimoine commun, de concilier plus efficacement protection de la nature et activités humaines. Ainsi, une réflexion est en cours à propos de la zone du Lac Besson et de l'encombrement provoqué par les voitures sur ce lieu remarquable durant l'été.

Une mobilité exclusivement via des navettes électriques, à certaines heures de la journée, est à l'étude.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP soutient à l'unanimité l'adhésion de la commune d'Huez à la labellisation de ses Espaces Naturels Sensibles.

4/ TRAVAUX SATA : Le parcellaire sera joint au PV pour chacun des travaux présentés

« En application de la convention tripartite propriétaires/commune/AFP »

I/ ENTRETIEN DU DOMAINE ET DES PISTES DE VTT :

M. Philippe Muller présente les travaux d'entretien et d'engazonnement de la SATA, sous le départ du DMC, dans le bas de la zone des Bergers, tapis des Bergers, virage du haut de la piste du village, piste Paganon et Eclose et confortement des engazonnements à la main des bords de piste de VTT. La reprise de l'aménagement du chemin équestre à 1800 et le canal des Sarazins est également programmé. D'autre part la suppression du parking d'été et le déplacement vers le bas du parc à vache proposent une augmentation des surfaces engazonnées de 8 350 m².

M. Yann Carrel confirme à nouveau la volonté de la SATA de respecter le pâturage. Il informe l'assemblée de l'engagement pris par l'entreprise Gravier de restaurer la route de Poutran abîmée par les allers retours des gros camions.

Présentation et vote de l'aménagement des pistes de VTT en 3 tranches :

1/ Modification de la fin du tracé de la piste verte D2 retour vers le Club Med « Va rouler l'agneau »

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise la modification de la fin du tracé de la piste verte D2 « Va rouler l'agneau »

2/ Modification de la fin du tracé de la piste verte D8 « Marmotland »

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise la modification de la fin du tracé de la piste verte D8 « Marmotland »

3/ Marquage d'une piste débutant sur la Marcel Farm

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise le marquage d'une piste débutant sur la Marcel Farm

II : TRAVAUX INVESTISSEMENT SATA : Le parcellaire sera joint au PV pour chacun des travaux présentés.

- **Télesiège du Chalvet** : réalisation d'un télesiège 6 places débrayables en remplacement du télesiège existant. Les parcellaires ainsi que les plans sont présentés à l'assemblée.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 30
- Contre : 3, M. Eymieux Michel représenté par M. Gilles Glenat, M. Rolland Roche et Mme Michèle Sarret représentée par M. Rolland Roche
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise la création du télesiège du Chalvet

- **Enneigement et reprise de la piste des Campanules** : le projet est présenté avec le parcellaire ainsi que les cartes.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 30
- Contre : 3, M. Michel Eymieux représenté par M. Gilles Glenat, M. Rolland Roche et Mme Michèle Sarret représentée par M Rolland Roche
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise la reprise et l'enneigement de la piste des Campanules.

- **Piste de tubing des Bergers** : aménagement d'une piste ludique d'été sur revêtement synthétique, présentation du parcellaire, ainsi que des cartes d'implantation. M. Yann Carrel exprime son regret de n'avoir pu présenter le projet avant sa mise en application mais les contraintes étaient trop élevées (date retardée de l'AG, ouverture de la station)

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise à l'unanimité la piste de tubing aux Bergers

- **Remplacement de câble d'alimentation électrique HTA -1800/2100** : travaux engagés pour des raisons de sécurité, ils auront lieu cet automne après le pâturage.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise à l'unanimité le remplacement de câble d'alimentation électrique sur la zone 1800/2100.

- **Enneigement de la piste de ski de bosses Signal bis** : à la suite de l'obtention d'une manche de coupe du monde FIS de freestyle, l'extension du réseau neige est nécessaire sur cette zone. Le parcellaire, ainsi que les cartes, sont présentés à l'assemblée.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise à l'unanimité l'extension des enneigeurs sur le Signal bis cet automne.

M. Yann Carrel, et M. Fabrice Boutet, directeur général de SATA Group, remercient l'assemblée de sa confiance et affirment à nouveau leurs intentions de collaborer étroitement avec l'AFP. De plus ils encouragent l'assistance à signaler les dysfonctionnements et les détritrus apparents car les équipes sur le terrain ne peuvent parfois pas tout voir.

5/ GESTION DES DEPOTS DE TERRE :

« En application de la convention tripartite propriétaires/commune/AFP »

Yann Carrel présente les zones pouvant recevoir des terres excédentaires des programmes immobiliers. Ces zones sont situées sur des terrains communaux.

- Aménagement /gestion de terres excédentaires à 2300, carte jointe au PV

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise à l'unanimité le dépôt de terres excédentaires à 2100

- Aménagement /gestion de terres excédentaires à 2100, carte jointe au PV

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 30
- Contre : 3, M. Eymieux Michel représenté par M. Gilles Glenat, M. Rolland Roche et Mme Michèle Sarret représentée par M. Rolland Roche.
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise à la majorité le dépôt de terres excédentaires à 2100

- Aménagement /gestion de terres excédentaires sur zone croisement Bergers/Agneaux, carte jointe au PV

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise à l'unanimité le dépôt de terres excédentaires sur zone croisement Bergers/Agneaux.

M. Rolland Roche fait part du problème pérenne aux chalets de l'Altiport. En effet, depuis 7 mois rien n'a changé et la terre de très mauvaise qualité est toujours présente. M. Denis Delage remercie SATA GROUP pour la clarté de l'exposé.

6/ MODIFICATION DE L'ARTICLE 13 DES STATUTS DE L'AFP :

« En application des statuts de l'AFP »

Mme Valérie Orcel propose la modification de l'article 13 des statuts de l'AFP :

Article 13 « Les convocations à l'assemblée des propriétaires sont adressées par le Président au moins 15 j avant et contiennent indication du jour, de l'heure, du lieu et de l'objet de séance. Elles sont faites individuellement, au moyen de lettres d'avis envoyées par le Président à chaque membre faisant partie de l'assemblée des propriétaires. »

En effet, afin de diminuer les coûts de l'envoi, il est proposé à l'assemblée que les convocations aux assemblées puissent être envoyé par mail si tant est que les propriétaires possèdent une adresse mail. Le cas échéant un courrier continuera d'être adressé.

Proposition de l'article 13 des statuts de l'AFP, modifié : « Les convocations à l'assemblée des propriétaires sont adressées par le Président au moins 15 j avant et contiennent indication du jour, de l'heure, du lieu et de l'objet de séance. Elles sont faites individuellement, au moyen de lettres d'avis envoyées **ou par messagerie électronique** par le Président à chaque membre faisant partie de l'assemblée des propriétaires. »

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 33 voix

L'AFP autorise à l'unanimité la modification de l'article 13 des statuts de l'AFP.

7/ POINT FINANCES :

Denis Delage présente le compte administratif 2020 à l'Assemblée des Propriétaires, Il décrit ce que l'association a réellement dépensé et encaissé en 2020, à noter que l'AFP a versé 11 355,10 € aux membres en redevances à raison de 50€/ha. Cela représente 227 hectares indemnisés pour une surface de 399 ha.

Le compte administratif 2020 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

- Denis Delage présente le Budget 2021 ; le budget prévisionnel adopté par le syndicat en janvier 2021.

Le syndicat propose de verser en 2021 une redevance de 25€/ha comme cela avait été annoncé lors de l'assemblée des propriétaires en 2020.

- Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 33

- Contre : 0

- Abstention : 0

- Total exprimé = 33 voix

Le budget 2021 est adopté à l'unanimité par les présents et représentés

8/ QUESTIONS DIVERSES :

- Rolland Roche soulève le problème de l'équipement électroménager de la cabane du berger des moutons à Pierre Ronde (pb de réfrigérateur). Mme Valérie Orcel lui indique que cela ne concerne pas l'AFP mais la commune. M. Gilbert Orcel précise que le réfrigérateur sera livré le plus rapidement possible. Denis Delage précise que dans le cadre du nouveau Plan Pastoral, une rénovation globale du chalet pourrait faire l'objet de subventions.
- Rolland Roche informe l'assemblée de 3 attaques de loups dans le secteur de Poutran et que 2 loups ont été abattus par des louvetiers.
- Mme Nadine Hustache, 1^{ère} adjointe au Maire d'Huez, excuse l'absence de M. le Maire, Jean-Yves Noyrey retenu par sa récente élection à la Région AURA, et précise que la commune reste à l'écoute des propriétaires et collabore étroitement avec l'AFP à Huez qu'elle soutient de façon pérenne.
- Les questions diverses étant épuisées, la présidente Mme Valérie Orcel clôture l'assemblée des propriétaires.

Fin de l'assemblée des propriétaires à 17 H05

Alpe d'Huez, 07 juillet 2020

PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA
22 JUIL. 2021
Direction Départementales des Territoires

Valérie ORCEL

Présidente de l'AFP



